



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET PERFORMANTE DE L'HABITAT

4-5-6 OCTOBRE 2017 | LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE

Un événement des réseaux :

RESEAU INTER-CLUSTERS



Alliance
HOE
GBO-FRANCE

Soutenu et financé par :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

6 CONGRÈS
NATIONAL
DU BÂTIMENT
DURABLE

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
ET PERFORMANTE DE L'HABITAT

Réussir une rénovation de qualité - 4 octobre 2017

Atelier 3 - Optimiser les coûts de la rénovation

Thème de l'atelier : Au delà des coûts d'investissement : appréhender la prise en compte de la totalité des bénéfices économiques, environnementaux, sociaux et sanitaires

Intervention : **Rénover à coûts acceptables sans nuire au résultat final**

Thème : Présentation de l'approche des **Architectes de la Rénovation** en vue d'une massification de la rénovation vertueuse des maisons individuelles et autres lieux de vie à chauffage individuel (logements et petit tertiaire)

Présentation : Jacques ALLIER

- Formateur en performance énergétique
- Suite naturelle d'une activité d'architecte de 40 ans très orientée sur des constructions frugales en énergie.

J. ALLIER

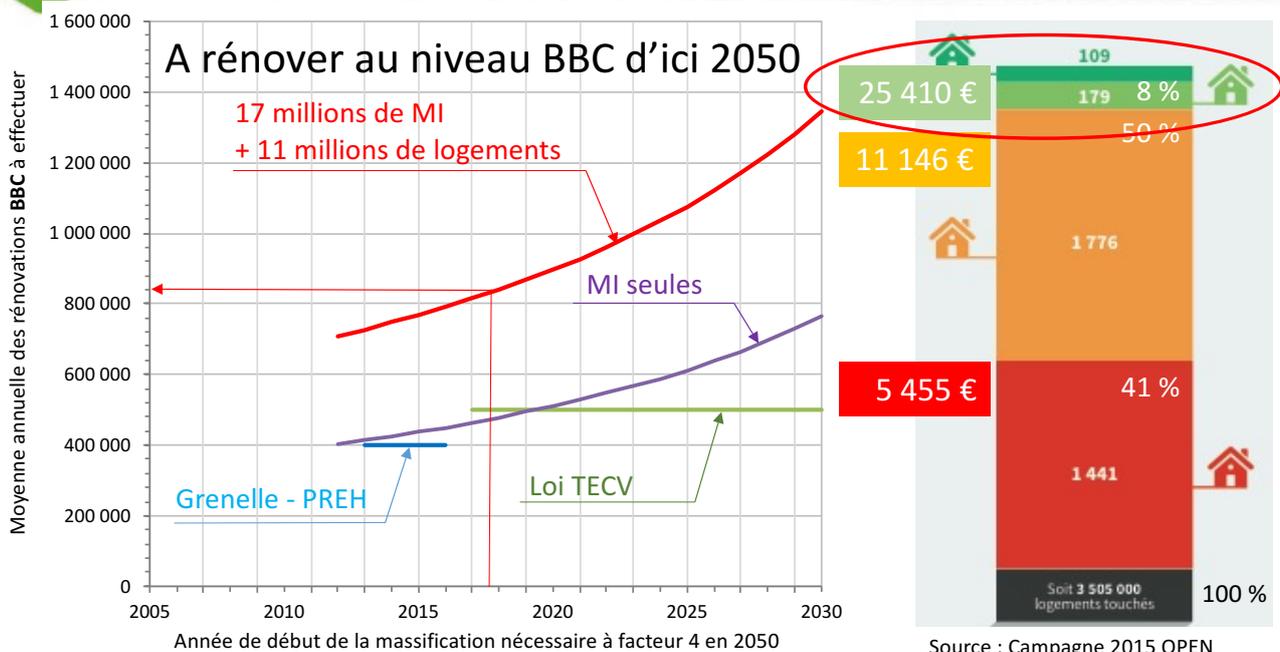
Consultant

4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Pourquoi une offre d'architectes ?

- Jusqu'à présent, les architectes ont été peu présents sur le marché de la rénovation énergétique des particuliers ;
- L'une des raisons est l'inadaptation de la mission de maîtrise d'œuvre "classique" à des marchés de faible importance ;
- Pourtant l'**approche globale** des architectes constitue indéniablement une plus value permettant d'associer **améliorations énergétiques ET d'usage** susceptibles de faciliter le passage à l'acte.
- *En 2015 et 2016, plus de 500 architectes de presque toute la France ont suivi une formation (à l'initiative de l'UNSFSA) destinée à envisager une offre singulière et vertueuse **apte à la massification**;*
- *En 2017, certains d'entre eux regroupés régionalement ont décidé de se structurer en association nationale « **Les Architectes de la Rénovation** » aux fins de mutualiser leurs ressources et leurs expériences.*

4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

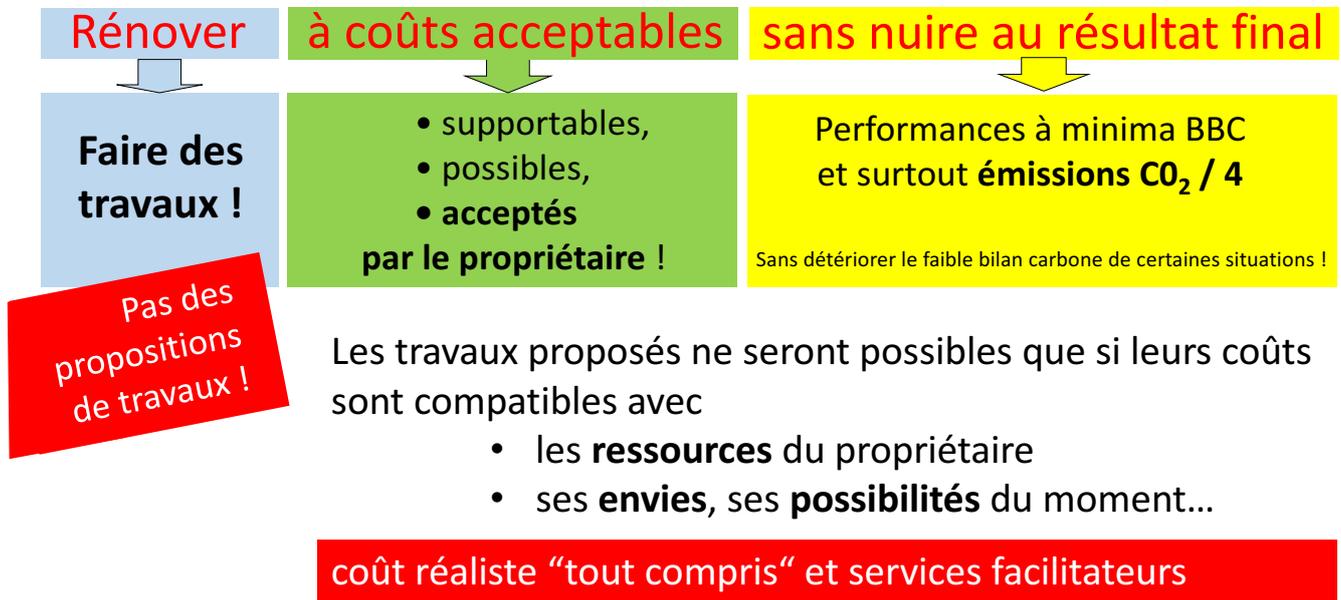


On est très loin du début d'une réponse permettant d'atteindre le facteur 4 !

96 000 rénovations / an
"performantes" ou
"très performantes"
à 25 000 € !

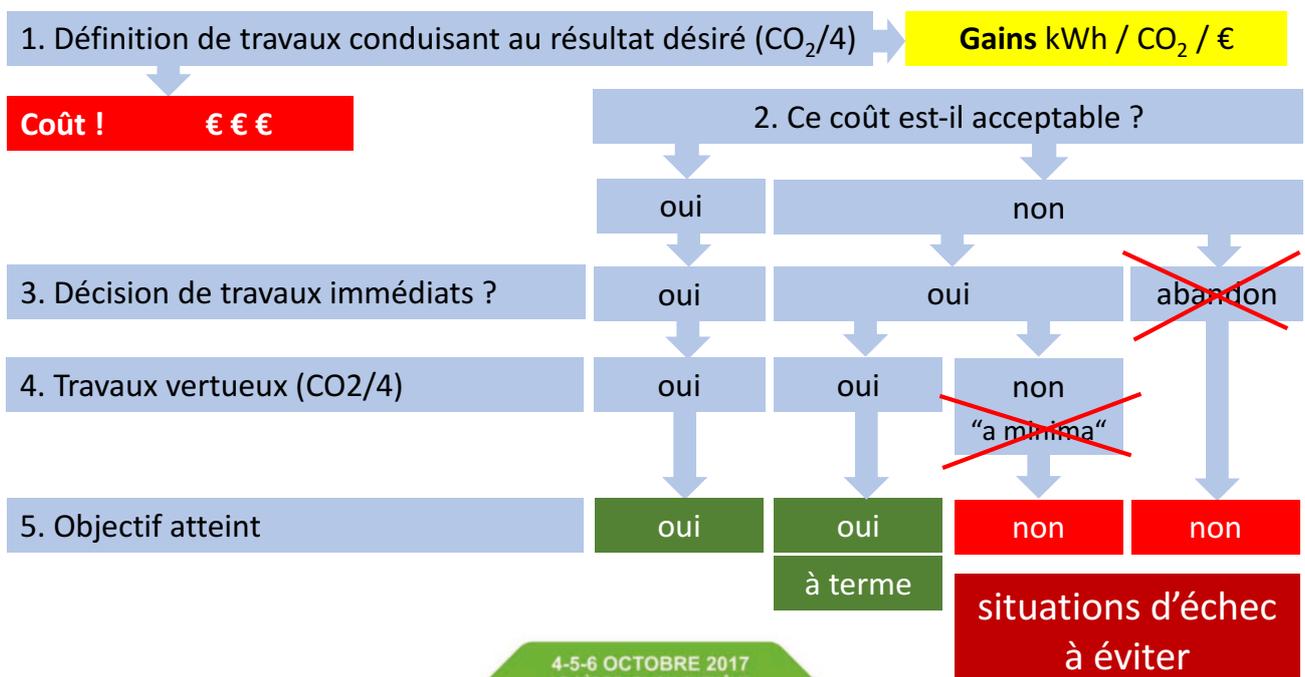
4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Rénover à coûts acceptables sans nuire au résultat final



4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Des ressources financières insuffisantes ne sont pas être un prétexte à des travaux au rabais



4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

- L'objectif de réduction des GES peut être atteint
 1. en une seule fois, au mieux
nécessite un programme général
 2. en plusieurs étapes si ce n'est pas envisageable
idem + un programme d'étapes s'inscrivant dans le programme général
étapes 2 et suivantes réalisables dans ordre quelconque
- Cet objectif peut être facilité par
 - « l'embarquement » d'améliorations diverses d'usage
 - l'identification de ressources financières dans certains cas
- C'est l'objet du « Passeport Rénovation Architecte »

4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le « Passeport rénovation Architecte »

1. Introduction

2. Contexte

3. Etat multicritère de la situation existante

4. Programme global d'amélioration

5. Planification des travaux

6. Plan prévisionnel de financement

7. Suite à donner

8. Annexes

B. sur l'enveloppe et le bâti (entraînant une diminution des besoins)
E. sur les équipements (entraînant une meilleure efficacité énergétique)
C. sur les comportements
U. d'usage
F. financières

Proposition adaptée aux ressources

Présentation des étapes ultérieures et du déroulement des travaux en cas d'accord sur les améliorations proposées

Simplifier le travail du client !

Un audit ne constitue pas un cahier des charges complet apte à définir :

- l'ensemble des ouvrages à réaliser (principaux et/ou induits)
- l'affectation de ces ouvrages aux différents corps d'état
- la résolution des interfaces entre ouvrages et entre entreprises (notamment pour l'étanchéité à l'air)
- les précautions particulières à prendre, les points de vigilance, d'arrêt
- ...

Il y a aussi

- le choix des entreprises
- l'établissement d'un **devis global et complet**
- les autorisations administratives éventuelles
- les formalités de financement
- ...

Assister son client sur ces aspects c'est améliorer les chances d'un passage à l'action pour des travaux complets, pensés, cohérents, performants et durables.

4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Offre globale de travaux + services

- Réalisée de différentes façons
- La formule reproductible apte à une massification semble être le **groupement d'entreprises comprenant un architecte**
- **Simplifie** considérablement la **participation du propriétaire** tout en lui assurant un **meilleur service** (interlocuteur unique, assistances diverses, conseils ...) et la réduction des nuisances ;
- Adaptée à une rénovation globale et par étapes ;
- Solutionne les interfaces techniques et organisationnelles ;
- Supprime le risque d'une détérioration de la qualité de l'air (travaux liant systématiquement l'isolation, l'étanchéité à l'air et la ventilation) ;
- Permet un traitement architectural et visuel de certaines dispositions techniques (traitement des ponts thermiques, dissimulation de canalisations diverses, ...) en tenant compte de la qualité des ouvrages existant ;
- Susceptible de réduire les prix par une meilleure utilisation des temps et une coordination efficace.

Formation



4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Merci de votre attention

4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Charte

LES ARCHITECTES
DE LA
RÉNOVATION

Les signataires s'engagent à :

1. concevoir et développer des **méthodes** et des **organisations** aptes à la massification de la rénovation énergétique de bâtiments des secteurs résidentiels et tertiaires, conformément aux objectifs de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte ;
2. réaliser préalablement à tous travaux un **audit global didactique** de ces locaux, couplant améliorations énergétiques et d'usage et permettant d'atteindre immédiatement ou à terme un objectif vertueux ;
3. fournir des conseils et des prestations dans l'intérêt du client et de la collectivité ;
4. lorsque le contexte le permet, accompagner les particuliers à la recherche des aides disponibles et proposer des solutions alternatives de **financement** ;
5. faciliter la réalisation des améliorations immédiates proposées par l'audit grâce à une offre globale et adaptée, constituée d'ensembles cohérents de **travaux** et de **services** ;
6. prendre toutes les mesures, notamment en termes de **formation**, pour apporter des conseils éclairés sur les travaux à entreprendre ;
7. respecter les démarches mises en place par l'association « Les Architectes de la Rénovation » ;
8. communiquer, via leurs canaux de communication privilégiés et propres, les objectifs et dispositions promus par « Les Architectes de la Rénovation » ;
9. communiquer leurs retours d'expériences à l'association « Les Architectes de la Rénovation » via leurs représentants de groupe et participer ainsi à l'amélioration des outils et démarches communes ;
10. proposer et conclure des partenariats avec les organisations locales et régionales en charge de la rénovation et de l'efficacité énergétique pour tester, promouvoir, diffuser et développer l'approche des « Architectes de la Rénovation » ;
11. procéder à une enquête post-prestation, à l'issue d'un délai d'une année ou d'une saison de chauffe complète après l'audit (ou la réception des travaux) ;
12. respecter la propriété intellectuelle et industrielle des outils proposés par l'association « Les Architectes de la Rénovation » et mentionner leurs auteurs.

4-5-6 OCTOBRE 2017
LE CÈDRE | DIJON-CHENÔVE
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE